

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2888

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, M. Therry, M. Benassaya, M. Menuel, M. Viry, Mme Audibert,
M. Sermier, Mme Boëlle et Mme Corneloup

ARTICLE 31

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Aujourd'hui les formations à la conduite sensibilisent déjà à l'importance d'optimiser la consommation de carburant. En outre, la technologie des véhicules d'aujourd'hui et les aides à la conduite résolvent également en partie ces problématiques.

Cette mesure s'avère donc totalement inutile au-delà de créer une nouvelle charge supplémentaire coûteuse pour les Français.